

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4315

Approbation de deux conventions de parrainage entre la Ville de Lyon – Centre d’Histoire de la Résistance et de la Déportation, la revue Grains de sel et le SYTRAL assisté de Kéolis dans le cadre de l’exposition génération 40

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. GRABER Loïc

SEANCE DU 17 DÉCEMBRE 2018

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 20 DECEMBRE 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 DECEMBRE 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 26 DECEMBRE 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 28 DECEMBRE 2018

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. REMY, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme ROUX de BEZIEUX (pouvoir à Mme SANGOUARD), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. KISMOUNE), Mme de LAVERNEE (pouvoir à Mme NACHURY), M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), Mme GRANJON (pouvoir à Mme PERRIN-GILBERT), M. BERNARD (pouvoir à M. CUCHERAT)

ABSENTS NON EXCUSES :

2018/4315 - APPROBATION DE DEUX CONVENTIONS DE PARRAINAGE ENTRE LA VILLE DE LYON – CENTRE D’HISTOIRE DE LA RESISTANCE ET DE LA DEPORTATION, LA REVUE GRAINS DE SEL ET LE SYTRAL ASSISTE DE KEOLIS DANS LE CADRE DE L’EXPOSITION GENERATION 40 (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 3 décembre 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Du 15 novembre 2018 au 28 mai 2019, le Centre d’Histoire de la Résistance et de la Déportation organise l’exposition intitulée « Génération 40 - les jeunes et la guerre» relative à la génération des jeunes nés à la fin de la première guerre mondiale.

Cette exposition Génération 40 concernant *les jeunes et la guerre*, dressera le portrait d’une jeunesse multiple, transformée par l’expérience de la guerre et de l’Occupation : des jeunes présentés à travers leurs choix et engagements, mais aussi sous l’angle des contraintes, des mots d’ordre et des sollicitations dont ils furent constamment l’objet.

Dans l’objectif de bénéficier de la notoriété liée à cet évènement auprès du grand public et de ses retombées publicitaires, SYTRAL, assisté de KEOLIS et la revue GRAIN DE SEL ont contacté la Ville de Lyon. Ces deux partenaires souhaitent notamment apparaître auprès des acteurs de la scène culturelle locale comme un outil de communication indispensable pour la visibilité d’une manifestation culturelle.

Le SYTRAL assisté de KEOLIS et GRAIN DE SEL ont donc proposé à la Ville de Lyon d’apporter leur soutien en devenant parrains de cette exposition selon les modalités suivantes :

Parrain	Apport du parrain	Contreparties offertes par la Ville de Lyon
SYTRAL, assisté de KEOLIS	<p><u>AFFICHAGE :</u></p> <p>- La diffusion de vidéos de présentation de l’exposition sur les écrans iTCL.</p> <p>Programme L’Evènement : du 14/11/2018 au 20/11/2018, du 12/12/2018 au 18/12/2018, du 11/02/2019 au 18/02/2019.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Bon Plan – tcl.fr, écrans iTCL, Newsletter <p>1 place achetée = 1 place offerte du 1/04/2019 au 26/05/2019 pour les abonnés TCL dans la limite de 200 places</p> <p><u>Valorisation : 1 600 € (non assujettie à TVA)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> Mise à disposition de 200 entrées

	<p><u>Valorisation : 3 500 € HT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une page dédiée à l'exposition dans l'agenda diffusé sur les écrans iTCL – 1 date par mois du 15/11/2018 au 26/05/2019 ; <p><u>Valorisation : 1 500 € HT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Une campagne d'affiches A4 sur le réseau bus (1 145 exemplaires), du 17/11/2018 au 23/11/2018 <p><u>Valorisation : 4 000 € HT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La diffusion d'un écran itcl Programme « Bon plan » sur les écrans iTCL, rubrique relais du Bon Plan (tarif préférentiel abonnés TCL), du 08/04/2019 au 14/04/2019 ; <p><u>Valorisation : 2 000 € HT</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeu concours « Crochets » sur le Réseau bus (10 000 exemplaires), 01/02/2019 au 08/02/2019 organisé par Keolis Lyon permettant de gagner des places pour les visites commentées de l'exposition. <p><u>Valorisation : 5 000 € HT</u></p> <p><u>WEB :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Bannière annonçant 	<p>pour l'exposition dans le cadre du jeu « Crochets » réseau bus organisé par Keolis Lyon.</p> <p>Valorisation : 1600 € (non assujetti à TVA)</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 visite commentée de l'exposition réservée au personnel du SYTRAL d'1h (25 places). <p><u>Valorisation : 135 € (non assujetti à TVA)</u></p> <p>- Communication :</p> <p>Présence des logos du SYTRAL sur l'ensemble des supports de communication de l'exposition.</p> <p>Identification et partage des publications TCL sur les comptes sociaux du CHRD</p> <p>Présenter un lien vers le site www.tcl.fr sur le site internet du CHRD www.chrd.lyon.fr</p> <p><u>Valorisation : 14 200 € HT</u></p>
--	---	---

	<p>l'offre une place achetée une offerte pour les détenteurs de la carte Técély sur le site www.tcl.fr, rubrique Bons Plans du 1/04/2019 au 26/05/2019.</p> <p><u>Valorisation : 1 000 € HT</u></p> <p><u>Valorisation : 17 000€ HT soumis à 20% de TVA, soit 20 400€ TTC.</u></p>	<p><u>Valorisation : 16 987 € HT dont 3 335 € (non assujetti à TVA) et 14 200 € soumis à 20% de TVA, soit 20 375 € TTC</u></p>
<p>GRAIN DE SEL</p>	<p>- Conditions tarifaires spécifiques sur l'achat d'espaces à hauteur de 50 % et ce sur 3 -1/2 pages et visibilité sur le site de la revue, Facebook, Instagram et la newsletter</p> <p><u>Valorisation : 5 400 € HT soumis à TVA selon les conditions de droit commun.</u></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Insérer le logo du partenaire sur les supports de communication suivants : Affiches 40*60, Affiche 120*176, affichage dynamique, stickers, Cartes comm, Kakémonos, dossier de presse, site internet du musée <p>Valorisation : 5 352 euros HT</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir 4 fois 2 places (non assujetti à TVA) dans le cadre de la lecture spectacle « le chaperon UF » le 27 décembre 2018. <p>Valorisation : 24 euros</p> <ul style="list-style-type: none"> - Offrir 2 fois 2 places pour la visite en famille de l'exposition G40. <p>Valorisation : 24 euros (non assujetti à TVA)</p> <p><u>Valorisation totale : 5 400 € HT dont 48 € non assujetti à TVA et 5 352 € HT soumis à TVA selon les conditions de droit commun</u></p>

Le parrainage est formalisé dans les conventions ci-après annexées.

Vu lesdites conventions ;

Où l'avis de la commission **culture - patrimoine** ;

DELIBERE

- 1- Les conventions de parrainage susvisées établies entre la Ville de Lyon/Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, le SYTRAL, assisté de KEOLIS et la revue GRAIN DE SEL sont approuvées.
- 2- Monsieur le Maire est autorisé à signer ladite convention.
- 3- Les dépenses correspondant à l'apport du parrain seront prélevées sur les crédits du budget principal, CHRD, Opération 20ANS40CH, Nature 6238.
- 4- Les recettes correspondant aux contreparties offertes seront imputées sur les crédits du budget principal, CHRD, Opération 20ANS40CH, Nature 7062.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Loïc GRABER